

# REGARDS

Le journal d'information des personnels du CH du Quesnoy  
et des EHPAD de Caudry, Vauban, Landrecies et Solesmes

Juin 2022 - N°27

Des changements en profondeur sont en cours pour nos institutions, que ce soit en sanitaire, dans le médico-social ou pour le domicile.

Les crises successives qui ont impacté notre système de santé, ont des conséquences tant sur l'attractivité des professionnels que sur la santé de nos concitoyens. Cette situation n'est pas sans impact sur notre établissement qui aura à s'adapter à toutes les évolutions à venir.

Les défis à relever sont nombreux et les travaux engagés dans le cadre de la labellisation en tant qu'hôpital de proximité seront à poursuivre en lien avec les acteurs de la ville pour faciliter l'accès aux soins et à la prévention pour tous les habitants du territoire.

Offrir un cadre de vie répondant aux orientations actuelles reste aussi une priorité pour notre établissement ; c'est pourquoi nous sommes engagés dans des travaux de modernisation de nos bâtiments : extension-restructuration de l'EHPAD Bajart, reconstruction de l'EHPAD de Landrecies, restructuration de l'UHR et création d'un centre de vie sociale aux chênes ainsi que la rénovation énergétique de la clinique gériatrique.

Les nombreux atouts de l'établissement sont des leviers pour relever les défis à venir : ancrage territorial fort, diversité de l'offre de soins et d'accompagnement, satisfaction importante des patients, résidents et consultants, qualité des soins reconnue par l'HAS, qualité de vie au travail, qualité du dialogue social...

Ces résultats sont le fruit d'un investissement important des professionnels et de valeurs humanistes partagées à préserver face à l'adversité.

Bravo et félicitations à tous.

Bel été à tous et profitez de vos vacances

Régine DELPLANQUE



## Les évolutions attendues dans le médico-social

### SOMMAIRE

2. L'évolution des EHPAD au niveau national... / EHPAD de Landrecies, un modèle "domiciliaire" en maisonnées
3. En route vers le Label HUMANITUDE / Le CLIC déménage
4. Les services à domicile vers des services autonomie pour 2023 / Du soutien aux aidants du territoire par des actions de répit / Des travaux lourds engagés sur l'EHPAD Léonce BAJART et la Résidence Les Chênes
5. Nouvelle réforme des évaluations médico-sociales / Tisser des liens entre les générations
6. L' Aromathérapie à l'EHPAD de Landrecies / Service civique au sein des EHPAD / Améliorer le bien-être au travail
7. L'établissement fait la chasse au plastique / Lutte contre les risques liés au tabagisme
8. Des séjours vacances pour les séniors / SUN-ES
9. Inauguration de l'exposition photographique de J.L. DIAS / Visite du Président de la FHF Hauts-de-france
10. Arrivée de M. LIÉNARD, Responsable des finances / Label "Hospitalité" obtenu dans les services de Rééducation Fonctionnelle et de Soins de Suite Polyvalents
11. RH : Négociation collective et prime d'engagement collectif
12. Magazine : Grand jeu concours / Le CH complète son équipe éditoriale / Les bonnes idées du chef de cuisine



QVT : Relaxation immersive en 360°

# Le point sur ...

## 2

## Les évolutions attendues

### L'évolution des EHPAD au niveau national et prise de conscience politique du travail en établissements de santé vers plus de reconnaissance du personnel

La prise en charge des personnes âgées en EHPAD a évolué. Les besoins et les attentes ne sont plus les mêmes. Il y a une prise de conscience de la population et des politiques publiques sur la nécessité de changer le modèle des EHPAD actuels.

Les personnes entrant en EHPAD sont de plus en plus âgées et les besoins sont plus orientés vers un **accompagnement personnalisé avec une prise en compte du bien-être des personnes**.

C'est pour cela que de nombreux EHPAD orientent leurs services vers des modèles domiciliaires avec plus de liens vers la cité et les associations du territoire.

Les professionnels sont au cœur de l'accompagnement des personnes âgées. Ils les côtoient chaque jour donc 365 jours par an. Il est donc important de leur faciliter le travail par une meilleure qualité de vie au travail. Les institutions mettent en place une politique de qualité de vie au travail et déclinent des actions sur le terrain concernant l'organisation, le fonctionnement, le bien être...



### Reconstruction de l'EHPAD de Landrecies : un modèle intégré dans la cité

Dans le cadre du projet de reconstruction de l'EHPAD Pays de Mormal de Landrecies, les équipes et la direction ont la volonté de proposer aux résidents et à la population un modèle "domiciliaire" avec des petites maisonnées de 7 à 8 logements. Afin de faciliter le lien social et de multiplier les rencontres au sein de l'EHPAD, un café citoyen sera ouvert pour les résidents et les habitants.

De manière plus large, l'EHPAD Pays de Mormal se veut être une **plateforme de ressources (sociale, médicale, de services,...)** pour permettre de faire entrer la cité dans l'EHPAD et faire sortir l'EHPAD sur la cité.



Dans le prolongement du boulevard André Bonnaire, le café citoyen joue le rôle d'interface ouverte entre l'extérieur et le cœur de la structure.

## dans le médico-social

### En route vers le Label HUMANITUDE !

Chaque professionnel de la Résidence Léonce Bajart a pris place dans le projet qui nous emmène vers la labellisation HUMANITUDE. Fort d'une expérience acquise durant de nombreuses années, convaincu par les atouts et la qualité de cette méthode tant pour les résidents que pour les professionnels, l'EHPAD a signé officiellement une convention avec l'institut Gineste et Marescotti pour entrer dans la démarche de labellisation.

#### En quelques mots, qu'est ce que la philosophie Humanitude

Une philosophie de soins non médicamenteuse, d'accueil, de partage, d'échange et de pratiques qui favorise la prise en charge personnalisée et adaptée de chaque habitant dans l'établissement.

#### Une philosophie qui repose sur 5 piliers :

- Zéro soin de force, sans abandon de soin
- Vivre et mourir "debout"
- Respect de l'intimité et de la singularité
- Ouverture vers l'extérieur
- Lieu de vie – lieu d'envies

#### Et sur 3 valeurs :

- Liberté
- Autonomie
- Citoyenneté



La politique de bienveillance comme la démarche HUMANITUDE est une action et un axe fondamental du projet d'établissement de l'EHPAD Léonce Bajart de Caudry.

Plus qu'une politique, elle est devenue une ambition dans un souci constant d'amélioration constante de la qualité et de la prise en charge.

Le projet de labellisation HUMANITUDE porté aujourd'hui par l'équipe n'est pas une fin en soi, mais la continuité logique, la deuxième et nouvelle étape essentielle, incontournable et volontaire, preuve et valorisation de l'engagement de l'ensemble des agents, de l'encadrement, du corps médical et de la Direction de l'établissement dans cette dynamique du prendre soin.

L'obtention du Label HUMANITUDE s'inscrit dans une démarche continue d'évaluations, d'évolutions de pratiques, de dynamiques de projets et de prises en charge, qui s'échelonne sur environ 4 à 5 ans.

#### Les prochaines étapes de la démarche de labellisation

La labellisation repose en premier lieu sur la formation des professionnels. Initiée depuis de nombreuses années, la formation initiale a été suivie par une grande majorité des professionnels de l'établissement

Pour aller plus loin dans la philosophie et l'appropriation des nouvelles pratiques, un plan de formation a été préparé et sera déployé sur les 4 prochaines années.

### Le CLIC déménage en centre-ville

Dans le but d'apporter plus de proximité et faciliter l'accès aux services du CLIC-Relais autonomie, les locaux sont situés, depuis le 10 juin, au cœur de ville, au 9 rue Thiers à proximité de la mairie de Le Quesnoy.

Pour aller plus loin et améliorer l'accès à la population, le CLIC-relais autonomie a mis en place, en partenariat avec les communes, des permanences chaque mois sur les communes de Gommegnies et Poix du nord.

Cette facilité d'accès permettra d'améliorer la qualité du service rendu à la population, par plus de visibilité, et de manière éclatée sur le territoire.

# Du nouveau ...

## 4

## Les évolutions attendues

### Les services à domicile vers des services autonomie pour 2023

Le ministère des solidarités et de la santé engage en 2022 la réforme des services à domicile sur le territoire français. L'idée est de restructurer le secteur du domicile en rapprochant les services existants (SAAD, SSIAD et SPASAD) pour former une catégorie unique de « services autonomie à domicile ». L'objectif est de rendre plus lisible et visible les offres à domicile et faciliter leurs coordinations dans une logique de parcours.

Les services fonctionneront sur un modèle intégré avec un seul point d'entrée pour les usagers. Les équipes du SPASAD de Le Quesnoy attendent le cahier des charges pour se conformer aux exigences réglementaires au 1er janvier 2023.

### Du soutien aux aidants du territoire par des actions de répit

Dans le cadre de sa politique de soutien des aidants, la plateforme de répit du Valenciennois Quercitain met en place un **programme d'actions bien-être et relaxation à destination des aidants** du territoire du Valenciennois Quercitain.

Chaque semaine, des actions sont proposées par les équipes de la Plateforme de répit et certains prestataires pour des activités de Tai-Chi, sophrologie, gym douce, atelier cuisine...

Cette démarche est soutenue financièrement par le Département du Nord dans sa politique d'accompagnement des aidants.

Le SPASAD s'engage auprès des aidants des personnes âgées accompagnées par ses services. Des relais sont faits entre les différents services et activités du territoire en fonction des besoins. Les équipes se rendent disponibles pour les orienter au mieux dans leurs démarches avec l'aide du CLIC - Relais autonomie.



*Séance d'activité physique adaptée*

### Des projets de travaux lourds sont engagés sur l'EHPAD Léonce BAJART et la Résidence Les Chênes

- Un projet d'extension / restructuration de l'EHPAD Léonce BAJART pour supprimer les chambres à deux lits et améliorer le confort des 100 résidents de l'ancien bâtiment et création d'unités protégées pour répondre à l'évolution des besoins des personnes accueillies. *L'équipe lauréate de maîtrise d'oeuvre sera désignée en juillet 2022.*
- Des travaux de relocalisation de l'UHR et de création d'un centre de vie sociale aux chênes sont engagés. le programme technique détaillé de ce chantier va démarrer dans les semaines qui viennent.

# Le point sur ...

## dans le médico-social

### Nouvelle réforme des évaluations médico-sociales

*L'obligation pour les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) de réaliser une évaluation a été introduite par la loi du 2 janvier 2002, rénovant l'action sociale et médico-sociale. Cette loi a permis d'inscrire nos structures médico-sociales dans une démarche d'amélioration continue de la qualité des prestations et des activités délivrées.*

Une loi de 2019 vient modifier ce socle réglementaire et propose un **nouveau dispositif d'évaluation** élaboré par la Haute Autorité de Santé (HAS) qui devient le seul dispositif national. Ce nouveau dispositif offre un cadre commun d'analyse et d'évaluation externe de la qualité des prestations délivrées aux personnes accompagnées.

Ces évaluations ne sont ni une inspection ni un contrôle, mais servent de levier de mobilisation des professionnels, **dans une dynamique d'amélioration continue de la qualité des accompagnements délivrés aux personnes accueillies.**

Ce dispositif, qui se veut nouveau, est maintenant piloté par la HAS et réalisé tous les 5 ans (*au lieu de 7*) il se *decline en deux phases : une phase d'auto-évaluation et une phase d'évaluation par un auditeur extérieur.*

La procédure d'évaluation, indépendante de nos structures et de ses autorités de tarification et de contrôle, porte exclusivement sur **la qualité des prestations délivrées aux personnes accompagnées.**

Les structures disposent d'un manuel d'évaluation proposé par la HAS, composé de 3 chapitres et 9 thématiques.

*Le calendrier précis des évaluations de nos structures sera communiqué en octobre 2022.*

*En attendant, nos structures médico-sociales sont d'ores et déjà mobilisées pour réaliser leurs auto-évaluations à partir des critères d'évaluation du manuel HAS.*



### Tisser des liens entre les générations

Plusieurs animations intergénérationnelles en EHPAD malgré la crise sanitaire reprennent.

En partenariat avec la Communauté de Communes, le conservatoire de musique réalise l'audition de ses jeunes pianistes au sein de l'EHPAD Vauban. Sur la même thématique, l'école de musique de Landrecies vient faire ses répétitions de spectacles pour les résidents au sein de l'EHPAD de Landrecies.

En lien avec la mairie de Le Quesnoy, les équipes de l'école du Centre et de l'EHPAD Vauban travaillent à la réalisation d'un temps d'école au sein de l'EHPAD une fois que les conditions en lien avec la crise sanitaire seront favorables.

A Caudry, pour la clôture d'un projet commun de correspondance de lettres et photos avec les enfants de l'école de la Claire Rivière de St Python, les résidents se rendront à l'école à la rencontre des enfants pour partager des jeux et un goûter.

Les résidents reprennent les rencontres avec les bénévoles de l'espace de vie sociale de Caudry, et également la correspondance avec les jeunes du centre social Maupassant (à l'initiative d'une jeune étudiante, Céline DUMONT) et des échanges de cartes avec les enfants du catéchisme de la paroisse de Caudry selon les événements du calendrier (Voeux, Pâques,...).

De manière courante, chaque EHPAD travaille dans la volonté de faire de leur structure un tiers lieu intergénérationnel, culturel et artistique.

# C'est dans l'air ...

## L' Aromathérapie testé à l'EHPAD de Landrecies

Suite à la demande de professionnels, des formations en aromathérapie ont été proposées au personnel. Le Dr TISON, médecin coordonnateur s'est ainsi formé afin de développer ces pratiques au sein de l'EHPAD, dans une démarche de prises en charge non médicamenteuse.

La mise en place de ce projet en équipe pluridisciplinaire (Dr TISON, Dr BERGQVIST, D. LANGLET, cadre de santé, et les personnels référents aromathérapie) dans un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes est le fruit d'un travail complexe en tenant compte des risques et réticences rencontrés.

Les protocoles choisis sont : douleur articulaire, insuffisance veineuse des membres inférieurs, détente, hydratation et protection cutanée, prévention antivirale, anti-odeur, soins palliatifs, anti-agitation et insomnie, douleurs rebelles.

Actuellement, la synergie contre la douleur articulaire est en cours de finalisation. Puis elle sera testée à la résidence du Pays de Mormal sur une période donnée avec des critères objectifs par échelles.

Si ce protocole donne satisfaction, il sera diffusé dans les autres EHPAD gérés par le Centre Hospitalier, l'Unité Cognitive Comportementale et les services hospitaliers demandeurs.

Les autres synergies seront ainsi élaborées et testées de la même façon avant toute diffusion.



## Service civique : accompagner les personnes âgées au sein des EHPAD

Depuis 2016, les EHPAD accueillent des volontaires du service civique en partenariat avec l'agence du service civique. Deux volontaires du service civique à Vauban et à Landrecies accompagnent depuis fin d'année 2021 les animatrices dans leurs activités auprès des résidents. Un volontaire est également présent à l'EHPAD Bajart et à la Résidence Les Chênes. Les contrats sont signés pour une durée de 7 ou 8 mois.

En soutien aux actions proposées dans les EHPAD, les missions du volontaire sont définies comme suit :

- Favoriser la bonne intégration du résident lors de son entrée dans son espace privatif mais aussi dans les espaces collectifs de la résidence.
- Favoriser la convivialité entre résidents en respectant les habitudes de vie de chacun, le partage de moments de détente et de plaisir.
- Favoriser l'ouverture de la résidence sur son environnement extérieur au travers d'un accompagnement lors de sorties et du maintien des liens sociaux, dans le quartier, chez des voisins, des commerçants, au cimetière, au marché, dans les lieux culturels.
- Repérer les besoins et accompagner les résidents dans leurs démarches administratives et citoyennes.

Si besoin, les résidents pourront aussi bénéficier des accompagnements du volontaire lors des consultations médicales à l'extérieur ou lors des hospitalisations.

## Améliorer le bien-être au travail



Dans le cadre de la continuité de la Qualité de Vie au Travail, au Centre Hospitalier du Quesnoy, la MGEN organise des ateliers de détente et de bien être à destination de l'ensemble du personnel.

Plusieurs dates ont été programmées en mai, juin et septembre 2022.

Les ateliers de détente proposés :

- Relaxation immersive en 360° (alliance de sophrologie et de réalité virtuelle)
- Do-In, gymnastique ludique
- Relaxation virtuelle en 360°

Ces ateliers permettent de déconnecter, lâcher prise et d'apporter l'espace d'un instant du bien être aux professionnels volontairement inscrits.

# Du nouveau ...

## L'établissement fait la chasse au plastique !

**Une solution éco-responsable pour remplacer les bouteilles en plastique.**

Le plastique à usage unique est présent à outrance dans notre quotidien. La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire vise à réduire l'utilisation du plastique jetable et à favoriser la substitution du plastique par d'autres matériaux ou le développement d'emballages réutilisables ou recyclables et recyclés.

En application de cette loi, l'établissement a mis en service pour les professionnels de deux secteurs de l'hôpital (service de réhabilitation respiratoire et service administratif de Laurent THIRIONET) la distribution d'eau potable par l'intermédiaire de fontaines.

Cette action vise à réduire les déchets de bouteilles en plastique. L'eau plate réfrigérée est distribuée à partir du réseau d'eau relié aux fontaines. D'un débit de 3 à 4 L/min et avec un réglage de la température possible, ces fontaines permettent un remplissage rapide des gourdes que l'établissement a gracieusement mis à disposition des professionnels de ces secteurs pour l'occasion.



Cette installation "test" est en cours de réflexion pour le déploiement sur l'ensemble des secteurs de l'Hôpital et en recherche d'autres solutions plus économiques et tout aussi écologiques.

*Le ministère de la transition écologique veut une sortie progressive de TOUS les emballages plastique à usage unique d'ici 2040.*

## Lieu de Santé sans tabac : lutte contre les risques liés au tabagisme

Porteur de la démarche « Lieu de Santé Sans Tabac », l'établissement est soucieux de pouvoir agir en faveur de la lutte contre les risques liés au tabagisme, tout en permettant un accompagnement personnalisé de ses patients, visiteurs et professionnels, en leur proposant un environnement qui concilie les besoins de tous, fumeurs et non-fumeurs.

A cet effet, des enquêtes ont été réalisées (patients, professionnels) afin d'identifier au mieux les besoins en termes d'accompagnement et d'aménagement face au tabagisme.

Trois zones spécifiques ont été identifiées avec aménagement d'abris fumeurs (avec éclairage, banc et cendriers).

- Un abri coté Pavillon L. THIRIONET
- Un abri entre l'Hôpital et la Clinique Gériatrique
- Un grand abri derrière l'Hôpital Léon SCHWARTZENBERG, (près des cuisines côté livraison)



## Commentaires suite à l'analyse de l'enquête

181 professionnels et 35 patients soit 216 personnes ont répondu à l'enquête sur la démarche "Lieu de santé sans tabac". Globalement, la plupart des répondants approuve la démarche et plus de 50 % des fumeurs disent respecter les zones fumeurs mises en place.

Des aménagements supplémentaires sont à l'étude (banc, cendriers supplémentaires, accès permanent aux abris ...)

Les formations à la prise en charge des patients fumeurs doivent être développées. Dans cet objectif, le 10 mai dernier, une formation sur les "systèmes électroniques de délivrance de la nicotine et les liquides associés" a déjà pu être proposée à un groupe de professionnels pour répondre aux besoins identifiés.

## Solutions de récupération et de recyclage

Une réflexion sur une solution de collecte et recyclage des mégots est en cours. Les mégots peuvent être recyclés en matériau isolant, mobilier urbain, routes, manteau, etc...

# Du nouveau ...

Samedi 11 juin



Le service de réadaptation cardiaque a organisé son parcours du coeur, une marche accessible à tous (environ 5 km) au départ du Centre Hospitalier. Des stands de prévention santé tenus par des professionnels étaient également présents :

- Diététique,
- Dépistage de l'hypertension,
- Santé du coeur,
- Information sur le tabac,
- Démonstration des gestes qui sauvent.

En partenariat avec la Fédération Française de Cardiologie et le Club Coeur et Santé de Le Quesnoy.

## Des séjours vacances pour les séniors en EHPAD



Les résidents à Audinghem

Lundi 25 avril, des résidents de l'EHPAD Florence NIGHTINGALE de SOLESMES se sont rendus à Berck-sur-Mer à l'occasion de la 35ème rencontre internationale de cerfs-volants.

Séjour Vacances à Audinghem pour les résidents de l'EHPAD Vauban du 7 au 10 juin 2022. C'est au pied du Cap Gris Nez, dans le gîte "Les migrateurs" qu'ont été posées les valises du groupe de résidents accompagné du personnel.

Au programme, promenade le long de la mer, visite de Nausicaá, centre national de la Mer...

Pour les résidents des Chênes, c'est une sortie à Wimereux qui se déroulera le 17 Juin prochain : balade sur le marché, restauration face à la mer, promenade le long de la digue et détente sur la plage.

*Voir d'autres paysages pendant quelques jours voire même quelques heures... C'est ce que nous avons besoin de sentir tout au long de notre vie. Se changer l'esprit et sortir du quotidien peut être salubre, notamment pour ralentir la perte d'autonomie.*



Le groupe de l'EHPAD F. NIGHTINGALE de SOLESMES à Berck-sur-Mer

## Séjour Usage Numérique en Établissements de Santé

A l'issue de la concertation nationale dans le cadre du Séjour de la santé, un volet spécifique au développement du numérique dans la santé a été lancé. Piloté par la Délégation au Numérique en Santé (DNS), ce volet intègre le programme SUN-ES pour « Séjour Usage Numérique en Établissements de Santé » qui s'adresse plus particulièrement aux établissements de santé.

Le programme SUN-ES vise à poursuivre les efforts pour amener les établissements sanitaires vers un plus grand niveau de maturité de leur système d'information, nécessaire pour assurer une meilleure prise en charge des patients grâce au partage sécurisé de leurs données.

Le programme SUN-ES se situe dans le prolongement du programme Hôpital numérique ouvert sur son environnement (HOP'EN) et privilégie la production et la transmission de documents de santé dans le but d'enrichir, via le dossier médical partagé (DMP), le nouvel espace numérique de santé « Mon Espace Santé » qui s'ouvre à tout citoyen français depuis le début de l'année 2022.

L'établissement a déposé un dossier de candidature pour une demande de financement à l'installation du programme.

# Le point sur ...

## Reportage photographique en immersion totale



M. Jean-Lionel DIAS, Auteur Photographe, était présent dans notre établissement depuis le début de la crise COVID. Ce reportage a été réalisé en immersion totale dans les unités de soins du CH et les EHPAD Vauban et les Chênes.

Depuis le 28 avril 2022, date de l'inauguration, une exposition de photos prises durant la crise Covid est installée.

L'auteur, Jean-Lionel DIAS est photographe bénévole pour la croix rouge. Il a assuré des campagnes de communication sur les TGV Paris-province, transports des patients COVID, plusieurs reportages aux urgences dans les hôpitaux à Paris et en province, les blocs opératoires, des services d'Oncologie, le SAMU, l'incendie à Notre Dame de Paris, ...

Il publie régulièrement des images dans la presse nationale, internationale et l'édition (Le Monde / Le Monde Magazine, Psychologie Magazine, Libération, ...).

Cette sélection de 60 clichés dans les unités de soins est le reflet de son travail en immersion. Deux autres expositions de portraits de résidents réalisés dans un décor studio dans les EHPAD Vauban et les Chênes ont également lieu en parallèle.

Son intention était de capturer sur son appareil, des moments privilégiés, des gestes, pour immortaliser des instants d'humanité :

*" Je m'imprègne des lieux, du climat du service, du travail quotidien des soignants et de la vie des patients qui y résident. Ils s'habituent à ma présence et m'oublient. Je peux alors affiner mes images. "*



## Visite de M. PAUVROS, Président de la FHF Hauts-de-france

Échange avec les professionnels sur les enjeux et réformes à venir à l'hôpital, en EHPAD et au domicile

Rémi PAUVROS, Président de la FHF Hauts-de-France, est venu à la rencontre des équipes du Centre Hospitalier jeudi 12 mai 2022, accompagné de Carmen SOLE, Secrétaire Générale de la Fédération et leur équipe.



Accueillis par Régine DELPLANQUE, Directrice du CH Le Quesnoy, Carole CUINGNET, Présidente de CME et Nathalie VÉSINET, directrice des soins, Monsieur Rémi PAUVROS et son équipe ont visité plusieurs services de l'établissement.

Cette rencontre a été l'occasion de mettre en évidence l'ancrage territorial de notre Centre hospitalier avec son offre de soins diversifiée et d'échanger avec les professionnels sur les enjeux et réformes à venir à l'hôpital, en EHPAD et au domicile.

# Rencontre ...

## Entretien avec les nouveaux arrivés

### Alfred LIÉNARD, Responsable des finances



#### Pouvez-vous nous présenter votre parcours professionnel ?

Titulaire d'un diplôme d'étude comptable et financier DECF, et après quelques contrats dans le privé, j'ai intégré, depuis 1992, la fonction publique hospitalière en qualité d'adjoint des cadres au service financier du CH de DENAIN.

Après un intermède au CH de DOUAI, j'ai été nommé attaché d'administration aux finances du CH de DENAIN, où je suis resté jusqu'en 2016 pour aller rejoindre ensuite le Centre Historique Minier de LEWARDE pour mettre en place une comptabilité publique.

A l'issue de cette mission, je suis revenu à l'automne 2018 dans le milieu hospitalier en intégrant le service financier du CH de MAUBEUGE, jusqu'à mon arrivée au sein du CH de LE QUESNOY le 7 février 2022.

#### Quelles sont vos missions au CH du Quesnoy ?

En tant qu'attaché d'administration hospitalière des finances du CH LE QUESNOY, j'encadre les services financiers et les admissions. Sous l'autorité de la Directrice Générale, je m'occupe de l'élaboration et du suivi des 10 budgets de l'établissement, du plan global de financement pluriannuel, et des comptes financiers, en m'assurant de la bonne exécution des recettes et des dépenses de l'hôpital et en respectant les recommandations de la trésorerie et des autorités de tutelles (ARS, Département).

J'espère apporter au CH LE QUESNOY mon expérience en matière de finance, afin d'accompagner les différents projets d'aménagement et de restructuration des bâtiments dont le CH LE QUESNOY est responsable, et de continuer les travaux budgétaires dans une démarche de fiabilisation des comptes.

## Label « Hospitalité » obtenu dans les services du CH

### Deux services de soins du CH se sont portés volontaires à l'obtention du Label

Le label Hospitalité de l'AP-HP est attribué pour quatre ans à un service hospitalier volontaire, dès lors que celui-ci réunit des critères définis sur sept champs complémentaires du soin technique tels que l'accueil ou la qualité de la relation. Il est destiné à informer les patients du niveau de qualité de prise en charge de santé. Ce label est décerné selon un référentiel défini dans le parcours des usagers.

Les visites de labellisation sont réalisées par une personne extérieure au service, un représentant des usagers au travers d'une grille d'observation et de questions directement posées aux patients.

Le service de réadaptation – rééducation fonctionnelle a obtenu le Label " Hospitalité " avec une note de 95 % en 2021. Le service de Soins de Suite Polyvalents, évalué le 16 mai 2022, a obtenu le Label " Hospitalité " avec une note globale de 88 %.

Félicitations aux équipes pour leur investissement dans cette démarche.



## Négociation collective

Depuis le 9 juillet 2021, les employeurs publics et les organisations syndicales peuvent conclure des accords collectifs applicables aux agents publics.

### Sur quoi peuvent porter les accords collectifs ?

L'évolution des rémunérations (*notamment la valeur du point d'indice*) peut faire l'objet d'accords collectifs **exclusivement au niveau national**.

**Les domaines suivants peuvent faire l'objet d'accords collectifs au niveau national, local ou à l'échelon de proximité :**

- Conditions et organisation du travail (actions de prévention dans les domaines de l'hygiène, de la sécurité et de la santé au travail notamment)
- Temps de travail, télétravail, qualité de vie au travail, conditions de déplacement entre le domicile et le travail, impacts de la numérisation sur l'organisation et les conditions de travail
- Accompagnement social des mesures de réorganisation des services
- Mise en œuvre des actions en faveur de la lutte contre le changement climatique, de la préservation des ressources et de l'environnement et de la responsabilité sociale des organisations
- Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- Promotion de l'égalité des chances et reconnaissance de la diversité, prévention des discriminations dans l'accès aux emplois et la gestion des carrières
- Insertion professionnelle, maintien dans l'emploi et évolution professionnelle des personnes handicapées
- Déroulement des carrières et promotion professionnelle
- Apprentissage / Formation professionnelle et formation continue
- Intéressement collectif et conditions de mise en œuvre de politiques indemnitaires
- Action sociale
- Protection sociale complémentaire
- Évolution des métiers et gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

### Quelles seront les négociations ouvertes en 2022 au sein du CH Le Quesnoy ?

- Le renouvellement du plan relatif à l'égalité professionnelle
- La mise en œuvre de l'accord sur le télétravail

## La prime d'engagement collectif

### De quoi s'agit-il ?

En application de l'article 78-1 de la loi n°86-33, dans sa rédaction issue de la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019, une prime d'intéressement collectif est instaurée au bénéfice des agents exerçant au sein des établissements publics sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

Ce dispositif a pour objet de favoriser la cohésion interprofessionnelle, la mobilisation des personnels autour de projets collectifs décidés au niveau des équipes et de valoriser leur engagement dans ces démarches.

Ces projets doivent contribuer à renforcer la qualité du service rendu et la pertinence des activités au sein des établissements, en faveur des usagers du service public, et des personnels de ces établissements.

### Qui peut en bénéficier ?

Sont concernés les fonctionnaires, les stagiaires, les agents contractuels, les personnels médicaux.

### Comment est-elle calculée ?

Elle est calculée en fonction des résultats obtenus, c'est à dire selon le nombre de critères remplis, peu importe que l'agent soit à temps incomplet ou partiel.

### Quel est son montant ?

Le montant de référence est de 300 € bruts.

Ce montant peut être modulé, selon la complexité du projet, par l'affectation d'un coefficient pouvant aller de 0.66 à 4.

Le montant annuel maximal des primes d'intéressement collectif pouvant être attribués à un agent au titre de sa participation à plusieurs projets est fixé à 1 800 € bruts.

### Quelles sont les conditions à remplir ?

Il s'agit d'une prime d'intéressement à la performance collective. Il convient donc que le service, l'établissement ou l'équipe porteuse d'un projet mis en œuvre en application des orientations cadres soit parvenu à remplir, les objectifs fixés préalablement par le directeur d'établissement.

### À partir de quand ?

Les textes relatifs à la prime d'intéressement collectifs sont entrés en vigueur le 1er avril 2020. Il a été décidé lors du CTE du 28 mars 2022, de mettre en place ce dispositif à partir du 1er avril 2022 au sein du Centre Hospitalier LE QUESNOY.



## Mouvements du personnel

### Centre Hospitalier, Résidence VAUBAN et SSIAD de BAVAY

Mickaël AVETAND (IDE),  
Maxence CORNET (Ouvrier Professionnel en Cuisine),  
Laura DURIEUX (IDE),  
Odile GALLAND (Psychomotricienne),  
Alfred LIENARD (Responsable des Services Financiers),  
Élodie MICHAUT (IDE),  
Audrey MOERMAN (Ingénieur Qualité),  
Séverine VASSEUR, (Adjointe à la DRH),  
Florine WATIOTIENNE (Ergothérapeute).

### Résidence Léonce BAJART

Xavier CARPENTIER (ASHQ),  
Prescillia MATOREZ (ASHQ).

### Résidence du Pays de Mormal

Peggy MOUSQUES, (Agent Administratif),  
Karine ALCESILAS, (Agent des Services Hospitaliers Qualifié en Hotellerie).

### Bonne retraite à

Odile BOURLET,  
Catherine COPPEE,  
Danielle DELGRANGE,  
Marie France FOVEAU,  
Chantal LAMBOURG,  
Alain LECLERCQ,  
Antonina MARTINS,  
Béatrice THOMAS,  
Michelle WATREMEZ.

## 3 CHEQUES CADEAUX A GAGNER

d'un montant de 120, 80 et  
55 Euros  
**Jeu - Concours**  
pour les agents du CH  
*offerts par la MGEN*

## JEU CONCOURS / MGEN



*Jouez et tentez  
de gagner des cadeaux !*

*Scanner le QR CODE  
Une seule participation par agent*

Jeu ouvert jusqu'au 30 juin 2022 à 23h59

### Le CH souhaite compléter son équipe éditoriale

- Le comité de rédaction souhaite compléter son équipe et lance un appel à candidatures. L'équipe est **ouverte à tous les agents volontaires des différents services des établissements.**
- Un comité de rédaction composé d'agents de divers horizons offre une plus large palette de sujets à traiter, parlant à un plus grand nombre d'entre nous.
- S'impliquer dans l'élaboration de ce magazine, c'est améliorer la collaboration entre les différents acteurs de notre établissement.
- Les objectifs dans le partage d'informations via le journal interne de l'établissement :**
  - rassurer en période de tensions,
  - fédérer autour d'un projet global de l'établissement en question,
  - préparer un changement prochain,
  - informer de nouveaux services,
  - partager une réussite particulière de l'établissement,
  - permettre à l'un des agents de **partager une passion extra professionnelle, un savoir-faire,...**
  - encourager une initiative solidaire, etc.
- S'engager auprès du comité, c'est 2 réunions par an et recueillir des informations au quotidien, des idées, des sujets à proposer lors des réunions du comité.*

## Les bonnes idées du chef de cuisine

### Cocktail rafraichissant pour cet été

Frapper au shaker le rhum, le jus d'orange, le jus de citron et le curaçao. Incorporer le tout délicatement puis pour la décoration, mettre un quartier d'ananas ou d'orange et une cerise à l'eau de vie.

- 2 cl de curaçao bleu
- 6 cl de jus de citron
- 6 cl de jus d'orange
- 4 cl de rhum blanc ou rhum ambré

